



ALERTE SANITAIRE

Le : 14/01/2018

Message de CNOP
Publication le 13/01/2018
Expiration le 28/04/2018

Référence CNOP-INFO-180113-01

Retrait-rappel de l'ensemble des produits infantiles et nutritionnels Lactalis fabriqués dans l'usine de Craon, sans considération de date

En application du principe de précaution, les sociétés LNS et LND ont décidé de retirer et rappeler l'ensemble des laits infantiles en poudre, céréales infantiles et produits nutritionnels fabriqués sur le site de production de Craon qu'ils soient encore commercialisés ou en possession des consommateurs.

Il est demandé de procéder au retrait immédiat de la totalité des lots de :

- Laits infantiles à marque PICOT
- Laits infantiles à marque MILUMEL
- Céréales infantiles à marque PICOT
- Soluté de réhydratation orale PICOLITE
- Maltodextridine DELICAL
- Acides Aminés No VIL et No PHENYL TARANIS
- Supplétine Milumel

Liste des produits concernés avec codes ACL :
<http://img.rte-broadcast.com/0pg/ims/180113/liste-Picot-acl.pdf>

Si cela n'est pas déjà fait, merci de procéder immédiatement au retrait des produits concernés de vos rayons.

Les grossistes-répartiteurs sont mandatés pour la reprise des boîtes rappelées dans toutes les officines détentrices. Merci de répertorier les boîtes en votre possession et de les retourner à votre grossiste-répartiteur dans les conditions habituelles

Les produits ci-dessous NE SONT PAS CONCERNES car non fabriqués sur l'usine de Craon :

- Céréales infantiles à marque PICOT PEPTI-JUNIOR
- Crèmes dessert à marque PICOT PEPTI-JUNIOR
- Boudoirs à marque PICOT PEPTI-JUNIOR
- Mes 1er biscuits à marque PICOT
- Boudoirs à marque PICOT
- Boissons aux plantes à marque PICOT
- Tisane à marque PICOT MAMAN
- Complément vitalité allaitement à marque PICOT MAMAN
- Jus de fruits à marque PICOT
- Magic Mix à marque PICOT

Merci d'informer les consommateurs en affichant de manière visible dans l'officine le document

d'information suivant, en remplacement de la dernière affiche que vous avez reçue :
<http://img.rte-broadcast.com/0pg/ims/180113/AFFICHAGE%20VF-INFORMATION-DU-CONSO MMATEUR-pharmacie-LNS-LND-13-01-18.pdf>

Si un consommateur détient des produits, merci de lui recommander de ne pas les consommer et de les détruire (il est recommandé de vider la poudre dans la poubelle ménagère).

Pour toute consommation de ces produits et plainte de problèmes intestinaux, inviter les familles à consulter un médecin.

Enfin, pour toutes questions complémentaires de santé ou liées aux modalités et conditions de remboursement, merci de le réorienter vers le numéro vert mis à disposition des consommateurs (0 800 120 120, ouvert de 9h à 20h).

Pour rappel, la procédure de gestion des rappels de lots à l'officine publiée par l'Ordre national des pharmaciens :

<http://www.ordre.pharmacien.fr/Communications/Publications-ordinales/Retraits-rappels-de-lots-de-medicaments-humains-a-l-officine>